



- **Programme européen FEADER LEADER 2014 - 2020**
  - Groupe d'Action Locale du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

## Compte-rendu comité de programmation

Du 28 Juin 2016



Etaient présents :

### Collège publics

M. Gilbert BADIOU	Président du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel
M. Bernard DEFORTESCU	Vice-Président de la communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Charly VARIN	Président de Villedieu Intercom
M. Yannick DUVAL	Vice-Président de la CC de St James
M. Gérard LOYER	Vice-Président de la CC de St Hilaire-du-Harcouët
M. André DENOT	Conseiller Départemental de Pontorson
M. Guy DEROLEZ	Vice-Président du Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune
M. David NICOLAS	Maire de la Ville d'Avranches

 **8 personnes présentes**

### Collège privés

Mme Catherine GUERALT	Chambre d'Agriculture
M. Daniel DUFEU	Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche
M. Claude HUREL	Commission Environnement conseil de développement
Mme Isabelle QUENTIN HEUZE	Présidente du Conseil de Développement
M. Eric GRANGER	Président commission Economie Conseil de Développement
M. John KANIOWSKY	Personne ressource Environnement / Energie
M. Jean BEDOUIN	Président Office de Tourisme de Mortain
M. Jean-Louis RIVIERE	Vice-Président Office culturel sportif et social St Hilaire
M. Dominique GAYET	Relais culturel Régional
M. Jean-Pierre SAINT	Directeur Mission Locale Granville Villedieu
Mme Caroline JUQUIN	Responsable Espace Public Numérique CC St James
Mme Isabelle BOULANGER	CRDA de la Baie

 **12 personnes présentes**

**Le double quorum est atteint :**

Plus de 50 % des membres délibérants du comité étaient présents (20/34) et sur ces 50 % de membres présents plus de 50 % appartiennent au collège des partenaires privés (12)

**Etaient présents également au titre de :**

- L'autorité de gestion (Conseil Régional) : M. Stève GOURMAUD  
Mme Ludivine TESNIERE
- L'autorité de paiement (ASP) : Mme Karine GANZITTI

**Personnes excusées :**

M. Hervé DESSEROUER	Maire de Mortain
M. Louis POULAIN	Vice-Président de la CC du Val de Sée
M. André LEBORGNE	Président canoë-club d'Avranches
M. Pierre-Jean BLANCHET	Adjoint au Maire Ville de Granville
M. Benoist RABEL	Chambre de Métiers de la Manche
Mme Catherine BUNEL	Présidente de la commission Environnement Conseil de développement
M. Loïc HOUSSARD	Chambre de commerce et d'industrie Centre et sud Manche

## Ordre du jour

- ❑ Vérification du quorum
- ❑ Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Charly VARIN est le secrétaire de séance
- ❑ Rappel du fonctionnement du comité
  - Interventions de M. BADIOU et M. GRANGER : rappel des thématiques, des modalités d'instruction et de l'accompagnement du Pays sur le programme
- ❑ Grille de notation
  - Présentation
  - Validation des modifications (délibérations)
- ❑ Analyse des Projets en cours d'instruction
  - Liste des projets proposés pour avis de sélection
  - Dossiers examinés
    - ⊙ Rénovation de la muséographie du musée du Poiré .....8
    - ⊙ Réhabilitation de l'école de musique, danse et théâtre ..... 13
    - ⊙ Réhabilitation d'un local d'accueil de jeunes ..... 18
    - ⊙ Anim'ados, un nouveau lieu de vie ..... 23
    - ⊙ Mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique ..... 28
    - ⊙ Les courts de temps ..... 33
    - ⊙ Evènement de promotion de la filière cheval ..... 38
    - ⊙ Avranches, cité médiévale nature ..... 43
    - ⊙ Audit de l'action Village Patrimoine et exploration de filières ..... 48
    - ⊙ Fête des métiers d'art ..... 53
    - ⊙ Festival de théâtre amateur ..... 58
    - ⊙ Animation et gestion du programme LEADER 2016 ..... 63

### Modifications de la grille de notation :

La stratégie LEADER s'appuie sur les enjeux de développement durable ; lors de la candidature LEADER une grille de notation a été rédigée qui ne mettait pas suffisamment en avant les critères environnementaux et de performance énergétique.

#### 1. Modification des questions permettant d'évaluer le projet : Il vous est proposé

- d'enlever deux points de bonus à la question de l'implication des bénéficiaires finaux qu'il était prévu de noter à hauteur de 4 points alors que la majorité des questions l'est sur deux points,
- d'ajouter une nouvelle question permettant de prendre en compte les critères de performance énergétique avec l'ajout d'une nouvelle question notée sur 2 points : **le projet prend-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?**

**Les membres du comité de programmation valident la modification des questions de la grille de notation qui leur est présentée à l'unanimité**

#### 2. Modification du barème

Dans la présentation de la grille de notation de la candidature, il était proposé de classer les projets suivant le barème de notation suivant :

- **Plus de 30 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable
- **Entre 20 et 30 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

Considérant que ce barème s'avère trop restrictif et ambitieux sur l'évaluation des dossiers, le barème suivant vous est proposé :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

**Les membres du comité de programmation valident la modification du barème de la grille de notation à l'unanimité**

## Projets proposés pour avis de sélection :

Intitulé du projet	Fiche action*	Porteur de projet	FEADER sollicité
Muséographie musée du Poiré	3 - Entreprendre	Parc Naturel Régional Normandie Maine	59 401 €
Ecole de musique, danse et théâtre	2 – Créer du lien	Communauté de communes de St Hilaire-du-Harcouët	100 000 €
Réhabilitation local d'accueil jeunes	2 – Créer du lien	Communauté de communes de St Hilaire-du-Harcouët	3 040,26 €
Anim'ados un nouveau lieu de vie	2 – Créer du lien	OC2S	3 353,49 €
Mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique	4 – Oser	Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel	30 689,84€
Les courts du temps	2 – Créer du lien	Association Les Ailes de Caius	10 000 €
Evènement de promotion de la filière cheval	3 - Entreprendre	Syndicat Mixte Pays de la Baie du Mt St Michel	28 491,43 €
Avranches, Cité médiévale Nature	4 – Oser	Commune d'Avranches	20 000 €
Audit de l'action Village Patrimoine et exploration des filières identitaires	1 – S'appuyer sur l'existant	Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mt St Michel	21 038,21 €
Fête des Métiers d'Art	2 – Créer du lien	Villedieu Intercom	10 000 €
Festival de théâtre amateur	2 – Créer du lien	Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mt St Michel	96 000 €
Animation/Gestion du programme LEADER 2016	6 – mise en œuvre du programme Leader	Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mt St Michel	49 535,22 €
		<b>TOTAL présenté</b>	<b>431 549,45 €</b>

\*Six fiches actions composent le programme LEADER du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel :

1. **S'appuyer sur l'existant** : identifier les potentiels et valoriser les projets innovants et exemplaires du territoire
2. **Créer du lien** : mettre en réseau les acteurs, décloisonner les secteurs et organiser les filières
3. **Entreprendre** : participer à la création d'une identité territoriale en Normandie à travers l'expérimentation et l'innovation
4. **Oser** : intervenir sur des démarches exemplaires en matière d'environnement et d'énergie
5. **Coopérer** : élargir les horizons et renforcer les logiques de partenariat avec les autres territoires
6. **Mettre en œuvre le programme LEADER sur le territoire** : animer, accompagner, communiquer, évaluer

## Dossiers reçus sur lesquels il convient de décider de l'éligibilité :

- ⊙ **Dossier de BBC WORLDWIDE France** : création d'un film documentaire « Le Mt St Michel à l'épreuve du temps ». opération portée par une entreprise la BBC Worlwide France ; c'est une entreprise liée (au sens communautaire) avec la société BBC Worldwide Limited ; le calcul de l'effectif et du Bilan ou CA serait alors celui de la BBC WW Ltd. **Donc inéligible au programme Leader du pays de la Baie du Mt St Michel pour lequel seules les entreprises artisanales, commerciales ou de services, micro entreprises, petites et moyennes entreprises au sens communautaire sont éligibles.**
- ⊙ **Dossier Plateforme Initiative Granville Terre et Mer** : Dispositif d'accompagnement plus de 45 ans. Le dispositif étant déjà accompagné par le FSE et deux fonds européens ne pouvant cofinancer un même projet, la **demande LEADER est annulée.**
- ⊙ **Dossier Atelier des talents** : porté par Manpower ; le porteur de projet est considéré comme grande entreprise (plus de 250 salariés et + de 50 millions d'€ de CA annuel. **Donc non éligible au programme LEADER.**

**Les trois dossiers sont inéligibles au programme FEADER LEADER 2014/2020 du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel**

## Dossiers en cours :

Les membres du comité de programmation sont informés des dossiers reçus par le Groupe d'Action Locale et qui font l'objet d'une instruction en cours :

- ⊙ Dossiers de St James : Atelier de fabrication numérique, village d'artisans, hôtel d'entreprise
- ⊙ Percy Biogaz : unité de méthanisation collective
- ⊙ CRDA : activer les conditions de réussite et les leviers pour l'intégration sociétale et territoriale des projets agricoles et para-agricoles sur le territoire de Villedieu-Intercom
- ⊙ OSE : Local d'accueil
- ⊙ Commune d'Avranches : coordination contrat de ville
- ⊙ CC Avranches Mt St Michel : marchés nocturnes

Plusieurs personnes font part des délais d'instruction trop longs et d'une instruction bien souvent trop lourde et complexe. Madame Karine GANZITTI de l'ASP précise que l'outil OSIRIS pourrait être livré à l'automne permettant ainsi la signatures des conventions avec les porteurs de projet. Les paiements des dossiers ne pourront se faire qu'à partir de juin 2017. Est évoqué le risque de ne pas pouvoir respecter la maquette financière en n'atteignant pas les 5 % de paiement en 2017.

## Arbitrage sur les projets proposés :

## Rénovation de la muséographie du Musée du Poiré

**Maître d'ouvrage :** Parc Naturel Régional Normandie Maine  
**Responsable :** Mme Geneviève SANTINI, Directrice  
**Localisation et rayonnement :** Barenton et Territoire du Parc

**Fiche – action 3 : Entreprendre : participer à la création d'une identité territoriale en Normandie à travers l'expérimentation et l'innovation**

### Contexte :

Le Parc naturel régional Normandie-Maine a **créé en 1983 la Maison de la pomme et de la poire, site culturel et touristique** situé à Barenton (50), dont il est propriétaire et qu'il exploite en régie directe. Outre les bâtiments et le verger (2ha), le Parc est également propriétaire des collections, labellisées « Musée de France ». Le comité syndical du Parc a validé en mars 2013 **la restructuration de la Maison de la pomme et de la poire**, qui n'a pas connu de modernisation depuis sa création, autour de 3 grands axes :

- devenir un musée de la Poire en lien avec son histoire et son présent
- accentuer le lien avec la production et les producteurs
- poursuivre l'offre d'animation culturelle au large rayonnement touristique

**La vocation du site s'affirme comme la valorisation du patrimoine culturel (y compris immatériel) et paysager du pré-verger.**

Le Musée du Poiré est situé à Barenton, au cœur des zones d'appellation du Poiré Domfront et du Calvados Domfrontais ; il constitue **une vitrine des producteurs de poiré qui ont travaillé sur la reconnaissance et la valorisation du Poiré AOP Domfront sur des marchés à forte valeur ajoutée**. Le verger de poiriers « Hautes-tiges » comprend plus de 100 000 poiriers à Poiré, près d'une centaine de variétés et certains arbres ont entre 100 et 300 ans. Situé au cœur des zones d'appellation du Poiré Domfront AOP et du Calvados Domfrontais AOC, le musée constitue un point de départ pour se rendre ensuite dans les fermes poiricoles. Les visiteurs ont tous les éléments pour comprendre l'histoire, de l'implantation des vergers à la production. c'est un excellent point de départ pour découvrir les productions locales à base de poires à poiré et pommes à cidre. Le projet du Parc est conçu pour redynamiser ce lieu de vie qui contribue à l'animation culturelle en milieu rural, à l'offre touristique et éducative et au soutien à la filière cidricole fermière. Les expositions et programmations culturelles (journées d'animation, ateliers, art vivant, conférences...) auront aussi pour rôle d'assurer la médiation sur des thématiques du Parc : connaissance et préservation du bocage, trame verte et bleue, agroforesterie, agriculture durable...

### Description :

Le projet qui s'intègre dans la revalorisation du site, comprend la fabrication, la fourniture et la pose des mobiliers muséographiques ainsi que les supports d'impression et la pose sur le site (visuels, panneaux, cartels, ...) extérieurs et intérieurs. L'intégralité de la muséographie du musée est conçue pour actualiser le discours et pour l'intégrer dans le nouveau parcours (redéployé dans les bâtiments rénovés par une autre opération financière). Ce **nouveau parcours compte 6 stations extérieures** (les origines, la haie bocagère, les pommes, les poires et le pré-verger, le rucher, le bâti), et **4 salles d'exposition permanente** qui expliquent au travers des collections les différentes étapes du processus de transformation : 1. Travaux du verger, greffe, ramassage 2. Broyage et pressurage 3. mise en tonneaux ou cuves, fermentation et mise en bouteilles 4. distillation et témoins de la consommation. La signalétique du parcours (intérieur et extérieur), des panneaux, des dispositifs d'interprétation (manipulations) seront maquetés, fabriqués et posés. Le mobilier muséographique, ainsi que le soclage (nécessaire pour la sécurité des biens), seront réalisés afin d'accueillir les collections. Deux à trois parcours dématérialisés seront conçus et réalisés pour compléter le parcours fixe. Ils permettront pour l'un de développer des notions (par des archives audiovisuelles, des documents audiovisuels récents, des animations multimédias, des témoignages...), pour l'autre de proposer une approche ludique avec des jeux pédagogiques spécifiques au site. Des animations multimédias (réalité augmentée, mise en mouvement de photographies) permettront également une approche sensible du site.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Financements publics			
Fabrication, fourniture et pose de mobiliers et impression des supports d'exposition et pose sur le site (7 stations)	74 251,25 €	Autofinancement	14 850,25 €	20,00%
		LEADER	59 401,00 €	80,00%
<b>Total</b>	<b>74 251,25 €</b>		<b>74 251,25 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 9,83 % du montant global de la fiche action 3**

total s'élève à 754 945 € HT

Le projet présenté ici n'est qu'une partie du projet global dont le montant



	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Après interrogation du maître d'ouvrage le lien avec la filière a été établi, le projet s'inscrit dans la fiche action 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b>            Sous réserve du lien clairement établi avec la filière cidricole</p> <p><b>Comité de programmation :</b>            Le comité souligne l'importance de maintenir un musée tel que celui-ci</p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Niveau fort, l'ambition est de dépasser le simple projet de musée en étant un lieu de promotion et de valorisation de la filière cidricole, filière d'excellence avec la présence d'une AOC et AOP sur le poiré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b>            Si l'objectif de filière est atteint</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 3. Il intéresse également la fiche action 2 par la mise en réseau des acteurs (producteurs, office de tourisme, Parc, ODG du Domfrontais, INAO, IRQUA, etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b>            fiches action 2 et 3</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>Renforcement du lien entre territoire et agriculture. Présence d'une AOP d'une filière locale bien implantée garantissant le maintien des emplois et le maintien des vergers (menacés à une époque par l'implantation du maïs et par la marquerie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b>            Economie de la connaissance ; cohésion sociale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b>            le projet répond aux trois priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</p> <p>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</p> <p>S'intéressant à l'arrière-pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, il participe de <b>l'équilibre territorial</b>. Promotion d'une filière économique et écologique par les méthodes employées (journées d'animation, ateliers, art vivant, conférences...) auront pour rôle d'assurer la médiation sur des thématiques du Parc : connaissance et préservation du bocage, trame verte et bleue, agroforesterie, agriculture durable...</p>			
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <p>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</p> <p>2. Nouvelles méthodes partenariales,</p> <p>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</p> <p>4. Méthode originale de communication sur un projet.</p> <p>Le projet <b>améliore une opération existante</b> en y apportant une valeur ajoutée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>■ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>■ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>■ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>■ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p>Amélioration d'une opération existante</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Le projet dans sa conception a réuni un grand nombre d'acteurs : institutionnels, producteurs de la filière, acteurs du tourisme, du développement local...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>■ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

**D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel**

<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b> Le projet est <b>totalemment transférable</b> sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>■ Totalemment : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b> Une partie des bénéficiaires finaux, les producteurs, ont été <b>associés au comité de pilotage</b> du projet pour sa construction, sa mise en œuvre et le pilotage de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>■ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Les producteurs ont été associés <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b> Le projet participe complètement à la mise en valeur de <b>produits spécifiquement identitaires à ce territoire</b> : le poiré domfrontais, le calvados domfrontais, les vergers de poiriers haute tige, les pommiers, etc il participe également à la sauvegarde du verger de poiriers hautes-tiges unique en Europe. Création d'une route des arômes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>■ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Mise en valeur du produits identitaires <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend-t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b> Il s'agit d'un projet qui participe au maintien d'un patrimoine lié au milieu mais aussi à la sauvegarde d'espèces en voie de disparition notamment par la coopération avec le Kazhakstan d'où est originaire la pomme Malus Sieversii qui est à l'origine de toutes les pommes cultivées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b> Le projet concerne l'<b>arrière-pays</b> et vise à attirer une clientèle locale et touristique sur cette partie du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>■ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>■ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> </ul>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Equilibre littoral/arrière pays ; <b>Comité de programmation :</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>		
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Le plan de financement ne concerne qu'une partie d'un projet plus ambitieux qui a nécessité l'intervention financière de nombreux acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Le projet doit permettre d'attirer un plus grand nombre de visiteurs assurant une pérennité au site. L'objectif est d'accueillir 15 000 visiteurs/an</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
	<b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b>	<b>30/40</b>	Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable. Le Parc Normandie Maine s'est appuyé sur de nombreux acteurs pour la réalisation de ce projet

#### Classement du projet en 3 types :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

#### Analyse du projet

##### Le comité technique :

Note **30 / 40**      Avis favorable       défavorable       Ajourné

##### Le comité de programmation :

Note **30 / 40**      Avis favorable  à l'unanimité      défavorable       Ajourné

**Commentaires** : les membres du comité demandent les chiffres de fréquentation du musée. Il était d'environ 8 000 entrées avant la fermeture pour travaux. Il y a trois salariés actuellement ; Le musée constitue une vitrine des produits proposés par la filière cidricole et notamment le poiré domfront, qui bénéficie d'une AOP ; ces produits sont culturellement et historiquement ancrés à ce territoire et l'implication des acteurs pour la réalisation de cet équipement correspond à la logique territoriale en cours (future cdc). Il est en outre primordial de continuer à développer l'arrière pays en valorisant les ressources locales et envisager les musées en dehors de l'échelle de la rentabilité (musée gratuit).

## Réhabilitation et extension de l'école de musique, danse et théâtre

**Maître d'ouvrage :** Communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët  
**Responsable :** Monsieur Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et rayonnement :** Communauté de communes

**Fiche – action 2 :**  
**Créer du lien : mettre en réseau les acteurs, décroiser les secteurs et les filières**

### Contexte :

Par délibération du 11 avril 2012, la **Communauté de communes a pris la compétence suivante : Création, aménagement, entretien et gestion d'une école de musique, de danse et de théâtre dans le cadre de la reprise par la communauté de l'activité de l'association du Conservatoire Rural de Musique, de Danse et de Théâtre.** Cette nouvelle compétence a été validée par un arrêté préfectoral du 11 octobre 2012. **Cette école a pour but l'enseignement artistique dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre et la propagation de la culture artistique par l'organisation de concerts, d'animations et toutes manifestations ou sollicitations à but culturel.**

Ouverte à tous, elle forme les élèves à la pratique instrumentale (cuivres, guitare, violoncelle, flûte, piano, percussions), au chant (chorale adulte et enfant), à la danse (classique de l'éveil à la classe de ballet et modern'jazz du collège à la classe de ballet) et au théâtre (pour les enfants de 8 à 12 ans).

Pour la partie musique, des cours collectifs d'éveil musical, de formation musicale et un orchestre sont également proposés. 845 élèves sont inscrits aux différents cours proposés (273 élèves inscrits dans un cursus au sein de l'établissement et 570 inscrits dans un parcours de découverte via les conventions de partenariats et les TAP – Temps d'activités périscolaires).

Les élus de la Communauté de communes souhaitent **développer cette école et améliorer le cadre de travail des élèves et des enseignants qui ne correspond plus aux normes actuelles de sécurité, d'accessibilité et de performance énergétique.**

### Description :

**Les cours de musique, théâtre et danse ont lieu dans des lieux distincts.** Les cours de **musique et de théâtre** ont lieu actuellement dans le bâtiment situé boulevard Gambetta à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il est composé de 3 niveaux. L'école utilise 298m<sup>2</sup>. Certaines salles sont consécutives et de petite taille. Elles sont également mal insonorisées et le bâtiment n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment ne dispose pas de salle d'orchestre et de salle de danse.

**Pour la danse**, les cours collectifs de modern'jazz et classique ont lieu dans un bâtiment en préfabriqué, situé rue de la Pêcherie à Saint-Hilaire-du-Harcouët. La salle est d'une superficie de 125 m<sup>2</sup>. Elle dispose d'un petit vestiaire mixte et n'a pas de douches. Les locaux ne répondent pas aux normes d'hygiène.

**Le projet consiste à réhabiliter et agrandir un bâtiment existant**, l'ancien couvent des clarisses, afin qu'il réponde aux normes de sécurité, acoustiques et thermiques tout en conservant les particularités architecturales d'une construction patrimoniale, et proposer un espace plus grand pour la pratique de la musique, créer une salle de danse qui réponde aux normes actuelles, une salle de théâtre et un auditorium dans le même établissement.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	27 772,50 €	Etat (DETR)	200 000,00 €	9,53%
Maitrise d'œuvre, études	348 852,50 €	Conseil Départemental	451 950,00 €	21,54%
Travaux	1 721 147,50 €	CCAT Région	150 000,00 €	7,15%
		<b>LEADER</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>4,77%</b>
		Autofinancement	1 195 822,50 €	57,00%
<b>Total</b>	<b>2 097 772,50 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 097 772,50 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 19,31 % du montant global de la fiche action 2**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Compte-tenu du lieu considéré : <b>pôle de centralité</b> du territoire rural, de l'objet du projet : le développement de <b>l'interdisciplinarité</b> et le <b>décloisonnement des pratiques</b> tant pour les professeurs que pour les élèves = Fiche action 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Décloisonnement des pratiques. Ce qui est intéressant c'est l'interdisciplinarité, le partage des pratiques</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet ne s'intéresse qu'à <b>une partie du territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 2. Il intéresse également la 4 puisqu'il est réalisé dans des conditions d'éco-conditionalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action 2 et 4 si rénovation énergétique</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>La présence de services à la personne est indispensable à l'installation des ménages sur le territoire concerné et donc au développement de l'économie. La concentration des services au sens des pôles de centralité évite la dispersion des usages et le déplacement des usagers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie de la connaissance ; cohésion sociale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond aux trois priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</p> <p>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</p> <p>S'intéressant à l'arrière-pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, il participe de l'<b>équilibre territorial</b>. Il concerne directement les <b>services à la population</b>. Il intègre par ailleurs les principes d'<b>éco-conditionnalités</b>.</p>			
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <p>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</p> <p>2. Nouvelles méthodes partenariales,</p> <p>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</p> <p>4. Méthode originale de communication sur un projet.</p> <p>Le projet <b>améliore des opérations existantes</b> éclatées sur le territoire en y apportant une valeur ajoutée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Si le projet <b>croise des disciplines</b> et donc différents acteurs. Néanmoins, ces mêmes acteurs travaillent ensemble dans d'autres parties du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

#### D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel

<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b> Le projet est <b>totale</b>ment transférable sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>▪ Totale</li>ment : 2 </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b> Les bénéficiaires finaux ont été <b>associés au comité de pilotage</b> du projet pour sa construction, à la mise en œuvre et au pilotage de l'action tant du côté des professionnels que des usagers par la représentation des associations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b> <b>On ne peut</b> pas considérer que l'objet du dossier est la mise en valeur de <b>produits spécifiquement identitaires à ce territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<p><b>0/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend –t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b> S'attachant à prendre en compte les principes d'<b>éco-conditionnalité</b> et regroupant les disciplines dans un même lieu, pôle de centralité, il permet de <b>réduire les déplacements.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b>  Le projet concerne l'<b>arrière-pays</b> et s'intéresse à <b>conforter une ville moyenne dans l'intérêt conjoint de son environnement immédiat.</b> Cette dynamique de décroïsonnement des pratiques artistiques pourraient intéresser d'autres parties du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle « Pays » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul>	<p><b>4/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Equilibre littoral/arrière pays ; équilibre entre petites villes et les campagnes avoisinantes.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>



	+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale		
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Des <b>co-financeurs</b> s'attachent à rendre le reste à charge pour la Communauté de communes diminué. Son assise financière lui permet d'<b>assurer la continuité de l'offre de service</b> en assumant son <b>fonctionnement</b>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>La collectivité ayant décidé de reprendre en <b>régie directe</b> cette action. Elle en conforte la pérennité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
	<b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b>	<b>29/40</b>	Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable. La communauté de communes a réalisé une étude avant la réalisation de ce projet. L'intérêt réside dans l'interdisciplinarité et le partage des pratiques dans un bâtiment rénové

#### Classement du projet en 3 types :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

#### Analyse du projet

##### Le comité technique

Note **29/40**

Avis favorable

##### Le comité de programmation

Note : **29/40**

Avis favorable  à l'unanimité

**Commentaires** : Projet porté par la communauté de communes de St Hilaire-du-Harcouët, il consiste à regrouper en un même lieu des activités complémentaires qui étaient dispersées sur le territoire et situées dans des locaux peu appropriés. Le projet est présenté dans le cadre de la fiche action 2 qui intègre les notions de lien, de mise en réseau des acteurs, de déclouonnement ; cette nouvelle organisation (trois disciplines en un même lieu) doit permettre le développement de projets artistiques multidisciplinaires pour plus de créativité et de partage.

## Réhabilitation accueil de jeunes

**Maître d'ouvrage :** Communauté de communes de St Hilaire-du-Harcouët  
**Responsable :** M. Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et rayonnement :** communauté de communes

**Fiche – action 2 :**  
**Créer du lien : mettre en réseau les acteurs, décloisonner les secteurs et les filières**

### Contexte :

Contexte : Le diagnostic réalisé en 2010 par la commission cadre de vie du Pays de la Baie du Mont St Michel et Mairie Conseils avait fait apparaître le thème de la jeunesse comme prioritaire. La majorité des élus rencontrés lors des réunions avaient affirmé que la jeunesse constituait la première richesse du territoire et qu'il fallait se doter de structures capables d'accompagner les jeunes jusqu'à ce qu'ils soient insérés. Depuis de nombreuses années, « Anim'ados », accueil de loisirs pour les 11-14 ans, était « nomade », utilisant les équipements de la Commune (piscine, gymnase, salle de danse...), avec des rendez-vous différents chaque jour. L'activité proposée n'était alors que la seule envisageable et praticable. L'équipe d'encadrement variait, ce qui ne facilitait pas l'attachement des jeunes à cette structure. L'Office culturel sportif et social(OC2S), gestionnaire de la structure a fait le choix, en 2014, de rattacher "Anim'ados" au Pôle Jeunesse. Le local attribué est l'ancien mille clubs situé à côté de la Maison des jeunes qui accueille les 14/25 ans.

### Description :

La Communauté de Communes a pour projet la rénovation de ce bâtiment, construit en 1970 par des jeunes dans le cadre de l'opération Mille clubs, afin de conforter l'identité de l'accueil de la jeunesse, sur un site identifié par la population.

Il s'agit d'installer l'accueil des 11/14 ans sur le même site que celui des 14/25 ans en rénovant un ancien local. La rénovation de ces bâtiments se fera de la façon suivante :

- Un doublage intérieur afin d'améliorer l'isolation du bâtiment et diminuer la consommation de chauffage ; - Un bardage extérieur ;
- La modification de cloisons intérieures afin d'améliorer l'aménagement de l'espace ;
- La pose de nouvelles fenêtres afin d'améliorer la performance énergétique ;
- La mise aux normes de l'installation électrique,
- l'installation d'un nouvel aérotherme gaz et la création d'un sanitaire handicapés.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		Pourcentage
		Dépense publique		
Maitrise d'œuvre	8 400,00 €	Etat DETR	13 315,00 €	23,31%
Menuiserie extérieure	19 859,01 €	Département	12 960,00 €	22,69%
Electricité - plomberie	5 514,93 €	CAF	16 380,00 €	28,68%
Désamiantage	7 800,00 €	<b>LEADER</b>	<b>3 040,26 €</b>	<b>5,32%</b>
Toiture	14 495,13 €			
Diagnostic	1 050,00 €	Autofinancement	11 423,81 €	20,00%
<b>Total</b>	<b>57 119,07 €</b>	<b>Total</b>	<b>57 119,07 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 0,59 % du montant global de la fiche action 2**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Fiche action 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Partiellement : 1</li> <li>■ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Fiche action 2</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet ne s'intéresse qu'à <b>une partie du territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>■ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>■ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Une seule fiche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 fiche action : 1</li> <li>■ 2 fiches action : 2</li> <li>■ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>1/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiche action 2</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>La présence de services à la personne est indispensable à l'installation des ménages sur le territoire concerné et donc au développement de l'économie. Le projet est facteur de cohésion sociale et favorise le travail collaboratif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0 priorité : 0</li> <li>■ 1 priorité : 1</li> <li>■ 2 priorités : 2</li> <li>■ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie de la connaissance ; cohésion sociale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Le développement territorial équilibré</li> <li>5. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>6. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0 priorité : 0</li> <li>■ 1 priorité : 1</li> <li>■ 2 priorités : 2</li> <li>■ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond à 2 priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p>S'intéressant à l'arrière-pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, il participe de l'<b>équilibre territorial</b>. Il concerne directement les <b>services à la population</b>.</p>			
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>Le projet <b>améliore des opérations existantes</b> éclatées sur le territoire en y apportant une valeur ajoutée ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p>Amélioration d'une opération existante par le regroupement sur un même site de deux tranches d'âge</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>La structure travaille en articulation avec d'autres structures partenaires de la culture, du social etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</b>			
<p><b>8. Le projet présente t- il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totalelement transférable</b> sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) :1</li> <li>▪ Totalelement : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b> Les bénéficiaires finaux (les jeunes) ont été associés à la construction de l'opération en donnant leur avis sur le projet souhaité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b> <b>On ne peut</b> pas considérer que l'objet du dossier est la mise en valeur de <b>produits spécifiquement identitaires à ce territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<p><b>0/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend –t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b> S'attachant à prendre en compte les principes d'<b>éco-conditionnalité</b> et regroupant les disciplines dans un même lieu, pôle de centralité, il permet de <b>réduire les déplacements.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b> Le projet concerne l'<b>arrière-pays</b> et s'intéresse à <b>conforter une ville moyenne dans l'intérêt conjoint de son environnement immédiat.</b> Cette dynamique de décloisonnement des pratiques artistiques pourraient intéresser d'autres parties du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<p><b>4/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Equilibre littoral/arrière pays ; équilibre entre petites villes et les campagnes avoisinantes.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Des <b>co-financeurs</b> s'attachent à rendre le reste à charge pour la Communauté de communes diminué. Son assise financière lui permet d'<b>assurer la continuité de l'offre de service</b> en assumant son <b>fonctionnement</b>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 3</li> </ul>	<p><b>3/3</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b></p>		<p><b>27/40</b></p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et va dans le sens des conclusions de l'étude réalisée par le Pays en 2010 sur l'accompagnement nécessaire des jeunes il obtient un avis favorable.</p>

**Classement du projet en 3 types :**

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

Analyse du projet

**Le comité technique**

Note **27/ 40**

Avis favorable

Commentaires

**Le comité de programmation**

Note **27/ 40**

Avis favorable  à l'unanimité

**Commentaires** : le local concerné date de 1970 (création de maisons des jeunes en milieu rural par le ministre de la culture A. Malraux) et nécessite des travaux importants de réfection et d'isolation pour accueillir les activités de cette tranche d'âge (11/14 ans) ; le projet entre dans le cadre des économies d'énergie. Dans un département où les jeunes s'en vont, il est important de créer les conditions d'attachement à leur territoire. Ce sont les générations d'adultes de demain. Une réelle politique jeunesse a des effets sur le développement local (attractivité de la commune, contribution au maintien des jeunes en milieu rural, renforcement de la vie associative, développement des capacités relationnelles, de la prise de responsabilités , développement économique etc).

## Anim'ados, un nouveau lieu de vie

**Maître d'ouvrage :** Office culturel, sportif et social

**Responsable :** Mme Evelyne POUPON, Présidente

**Localisation et rayonnement :** Communauté de communes de St Hilaire-du-Harcouët

**Fiche – action 2 :**

**Créer du lien : mettre en réseau les acteurs, décroïsonner les secteurs et les filières**

### Contexte :

L'office culturel sportif et social de la communauté de communes de St Hilaire-du-Harcouët a été créé en 1997 pour **organiser et coordonner**, en accord avec la politique éducative du territoire sur la communauté de communes, les actions culturelles, sportives et sociales en direction des enfants et jeunes de 11 à 25 ans. L'association est habilitée à mettre en œuvre les actions définies dans les contrats signés par le Président de la communauté de communes avec l'Etat (Contrat Educatif Local) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche (Contrat Enfance Jeunesse). Deux tranches d'âge sont bien identifiées : « Anim'ados », accueil de loisirs fermé (11/14 ans) et « Spécimen », accueil de jeunes (14/25 ans). Si les 14/25 ans bénéficient d'un lieu bien identifié (la Maison des jeunes), l'accueil des 11-14 ans se faisait sur différents sites du territoire intercommunal. La réhabilitation de l'ancien « Mille club » situé rue de la Pêcherie à côté de la Maison des jeunes, va permettre le regroupement du pôle jeunesse sur un site bien identifié par les jeunes et les habitants. Ce pôle jeunesse a pour but de favoriser le lien entre les deux accueils et de permettre à la Maison des jeunes de poursuivre le travail fait avec les plus jeunes.

### Description :

Pour favoriser à la fois cet accompagnement de la jeunesse et la convivialité de moments partagés avec les familles et différents publics il était nécessaire de proposer un lieu d'accueil agréable et approprié. Le local une fois réhabilité a besoin de mobiliers fonctionnels et adaptés aux besoins de l'accueil des jeunes. L'objet de ce dossier est donc l'acquisition d'équipements constitué de cloisons, armoires, tables, canapés, cuisinière, matériel HIFI et informatique.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Mobilier	4 548,89 €	CAF	3 360,00 €	50,05%
Equipement animation	2 164,60 €	LEADER	3 353,49 €	49,95%
<b>Total</b>	<b>6 713,49 €</b>		<b>6 713,49 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 0,65 % du montant global de la fiche action 2**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Le projet vise à faciliter le lien entre les différents acteurs et structures dédiées à la jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Partiellement : 1</li> <li>■ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Renforcement de la cohérence et structuration de l'offre de services</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet ne s'intéresse qu'à <b>une partie du territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>■ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>■ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 2.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 fiche action : 1</li> <li>■ 2 fiches action : 2</li> <li>■ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>1/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiche action 2</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>La présence de services à la personne est indispensable à l'installation des ménages sur le territoire concerné et donc au développement de l'économie. Le projet est facteur de cohésion sociale et favorise le travail collaboratif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0 priorité : 0</li> <li>■ 1 priorité : 1</li> <li>■ 2 priorités : 2</li> <li>■ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie de la connaissance ; cohésion sociale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> <li>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0 priorité : 0</li> <li>■ 1 priorité : 1</li> <li>■ 2 priorités : 2</li> <li>■ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond aux deux priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>



<p>S'intéressant à l'arrière-pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, il participe de l'<b>équilibre territorial</b>. Il concerne directement les <b>services à la population</b>.</p>			
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>Le projet <b>améliore des opérations existantes</b> éclatées sur le territoire en y apportant une valeur ajoutée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>La structure travaille en articulation avec d'autres structures partenaires de la culture, du social etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<b>1/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</b>			
<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totalelement transférable</b> sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>▪ Totalelement : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>

<p>Les bénéficiaires finaux ont été <b>associés au comité de pilotage</b> du projet pour sa construction, à la mise en œuvre et au pilotage de l'action tant du côté des professionnels que des usagers par la représentation des associations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>		<p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b>  <b>On ne peut</b> pas considérer que l'objet du dossier est la mise en valeur de <b>produits spécifiquement identitaires à ce territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<b>0/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend –t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b>  S'attachant à prendre en compte les principes d'<b>éco-conditionnalité</b> et regroupant les disciplines dans un même lieu, pôle de centralité, il permet de <b>réduire les déplacements.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b>   Le projet concerne l'<b>arrière-pays</b> et s'intéresse à <b>conforter une ville moyenne dans l'intérêt conjoint de son environnement immédiat</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<b>4/4</b>	<p><b>Comité technique :</b>  Equilibre littoral/arrière pays ; équilibre entre petites villes et les campagnes avoisinantes.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

Le plan de financement ne prend en compte que l'équipement. La caisse d'allocations familiales participe également à l'achat des équipements			
<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Le projet est pérenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
	<b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b>	<b>27/40</b>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable. Le projet doit permettre à l'OC2S d'accueillir les jeunes de façon régulière et dans de meilleures conditions tout en favorisant le lien avec la Maison des Jeunes.</p>

#### Classement du projet en 3 types :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

#### Analyse du projet

##### Le comité technique

Note **27/40**      Avis favorable

##### Le comité de programmation

Note **27/40**      Avis favorable       à l'unanimité

##### Commentaires :

Il s'agit d'équiper le local réhabilité pour les jeunes de 11 à 17 ans. Ce sont des volontés politiques qui ont porté la question de la jeunesse au coeur de l'action publique. La collectivité offre ici aux équipes d'animation un environnement propice au développement et à la créativité des adolescents.

## Mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mt St Michel  
**Responsable :** M. Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et rayonnement :** Territoire du Pays de la Baie du Mt St Michel

**Fiche – action 4 :**  
**Oser intervenir sur des démarches exemplaires en matière d'environnement et d'énergie**

### Contexte :

**La transition énergétique est un axe prioritaire de la nouvelle stratégie de développement du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.**

Dans la continuité des actions conduites depuis 2010, le Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel souhaite renforcer la dynamique du territoire vers la transition énergétique en définissant une stratégie locale et en facilitant le passage à l'action, notamment à travers le conseil en énergie climat partagé.

Les missions de conseil en énergie climat partagé comprennent **l'animation du plan climat énergie territorial sur le territoire, la sensibilisation des EPCI du territoire aux enjeux et objectifs de la transition énergétique et l'accompagnement d'un ou plusieurs EPCI sur des démarches de transition énergétique.**

### Description :

#### Actions sur la période 2016-2017 :

- Des réunions d'information et d'échange avec des retours d'expérience et témoignages sur les énergies renouvelables locales et l'économie circulaire,
- Des visites en partenariat avec le SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) pour mettre en valeur les projets exemplaires et inciter au passage à l'action,
- L'adaptation au changement climatique et plus particulièrement la gestion durable de la bande côtière pour les communautés de communes de Granville Terre et Mer et d'Avranches Mont-Saint-Michel,
- Un appel à manifestation d'intérêt proposé aux collectivités pour améliorer l'attractivité des centres bourgs,
- Une étude de préfiguration pour la mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat,
- Les permanences délocalisées de l'Espace info Énergie (EIE) assurées par les 7 vents du cotentin,
- La carte multimodale « Mobile en Baie »,
- La promotion et valorisation des produits locaux issus de circuits de proximité,
- L'accompagnement d'un ou plusieurs EPCI sur des démarches de transition énergétique.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Rémunérations	46 329,17 €	ADEME	18 333,00 €	29,92%
Frais de structure	6 949,38 €			
Livret de recettes	2 500,00 €	<b>LEADER</b>	<b>30 689,84 €</b>	<b>50,08%</b>
Carte mobile en Baie	2 500,00 €			
Communication AMI	3 000,00 €	Autofinancement SM	12 255,71 €	20,00%
<b>Total</b>	<b>61 278,55 €</b>	<b>Total</b>	<b>61 278,55 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 5,08 % du montant global de la fiche action 4**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Le projet s'inscrit dans la fiche action 4, seule fiche action thématique ciblant précisément les démarches en faveur de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Fiche action 4</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet concerne la totalité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 4, il peut se rattacher à la fiche action 3, ses actions permettant de renforcer l'image territoriale du Pays vécu comme un territoire écoresponsable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action 4 et 3</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>L'objectif est de réduire la consommation globale d'énergie sur le territoire ; de développer la production d'énergie à partir de ressources locales renouvelables locales et de contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de consommation et de production limitant l'empreinte écologique. Il favorise l'emploi, la cohésion économique, sociale et territoriale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie de la connaissance ; cohésion sociale ; innovation</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> <li>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol> <p>L'opération se déroule à l'échelle du territoire ; il s'agit d'accentuer et de développer la sensibilisation des pratiques écoresponsables auprès des publics stratégiques ; de gérer les ressources et les espaces dans une optique de durabilité et d'apporter un service à la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>3/3</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond aux trois priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>Les objectifs du projet sont de répondre aux enjeux de la transition énergétique et plus particulièrement : la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, mutualiser, engager des démarches exemplaires, répondre aux orientations du SRCAE et anticiper les obligations fixées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie de transition énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>1/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Le projet regroupe des acteurs multiples, ADEME et Région, Département, organismes consulaires, PNR Normandie Maine, SDEM, OBNEC, EIE, et autres réseaux qui ont l'habitude de travailler sur des projets communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre</p>	<p style="text-align: center;"><b>1/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

	d'acteurs/structures/filières diversifiés		
<b>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</b>			
<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b> Le projet est <b>totalemment transférable</b> sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>■ Totalemment : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b> Les collectivités sont associées dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie de transition énergétique ; les restaurateurs pour le livret de recettes etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>■ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b> Le projet met en valeur les produits locaux dans l'élaboration des livrets de recettes réalisées avec des produits locaux pour limiter les GES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>■ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend-t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b> Oui, c'est l'objet même du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b> Le projet concerne la totalité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>■ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>■ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>■ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites</li> </ul>	<b>3/4</b>	<p><b>Comité technique :</b> Le projet s'inscrit à une échelle « Pays » et supra territoriale <b>Comité de programmation :</b></p>

	villes et les campagnes avoisinantes : 2  + 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale		
<b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b>  Portage du projet par le Syndicat Mixte avec la participation de l'ADEME	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b>
<b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<b>Comité technique :</b>
	<b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b>	<b>32/40</b>	Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable.

#### Classement du projet en 3 types :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

#### Analyse du projet

##### Le comité technique

Note **32/40**      Avis favorable

##### Le comité de programmation

Note **32/40**      Avis favorable       à l'unanimité

##### Commentaires :

Ce projet prend en compte une partie des actions de la stratégie de transition énergétique.



## Les courts du temps

**Maître d'ouvrage :** Les ailes de Caius  
**Responsable :** Mme Pascale FEVRIER, Présidente  
**Localisation et rayonnement :** Avranches

**Fiche – action 2 :**  
**Créer du lien : mettre en réseau les acteurs, décloisonner les secteurs et les filières**

### Contexte :

Dans le cadre de l'opération « Les Portes du Temps » portée par le Ministère de la Culture et de la Communication et du contrat de la ville d'Avranches et de Saint-Martin-des-Champs, l'association Les ailes de Caius propose le projet les « Cours du temps ». A destination des jeunes du quartier prioritaire de la Turfaudière-Mermoz et des autres quartiers d'Avranches, cette opération est l'occasion de faire découvrir aux jeunes publics un patrimoine ancien et leur territoire, au travers de pratiques contemporaines et de renouer le lien historique entre l'abbaye du Mont-Saint-Michel et la ville d'Avranches. A travers ce projet, l'association souhaite apporter aux participants une première approche de la réalisation d'un court-métrage, élaboré à travers ses différents phases (écriture, tournage, montage...).

### Description :

Les Ailes de Caius propose des ateliers de réalisation de courts-métrages de docu-fiction au moyen d'un smartphone avec sept participants au maximum, encadrés par deux réalisateurs professionnels, Richard Volante et Hervé Schmoor. Les réalisateurs souhaitent apporter aux participants une première approche de la réalisation d'un court-métrage, élaborée à travers ses différentes phases : écriture, tournage, montage. L'idée force, c'est que cette initiation sera pour les jeunes une occasion unique de réfléchir ensemble à un projet commun : un court-métrage où chacun trouvera sa place. Le genre retenu pour la réalisation de ces courts-métrages est celui de la docu-fiction, un genre hybride, à la frontière du réel et la fiction permettant à l'imaginaire de se libérer sur une base historique avec les personnages et les lieux de tournages.

Les ateliers se dérouleront dans l'enceinte du site patrimonial de la maison Bergevin à Avranches, à même de recevoir les participants (connexion Internet, repas et goûters dans le jardin installé contre les remparts de la ville). Tout au long de l'atelier, les intervenants tenteront d'apporter aux participants un début d'éducation à l'image ouvert sur une discussion. Le but étant de favoriser l'échange culturel, d'ouvrir cet atelier à la parole, d'engendrer un travail d'équipe créatif. Chaque participant se verra remettre un document qui reprendra les bases de la construction et la réalisation d'un film. Un temps d'écriture amènera à la construction d'un scénario dialogué ou pas, un découpage par séquences et l'élaboration d'un plan de tournage précis. Les scénarios de l'atelier seront tissés autour de personnages puisés dans l'histoire intemporelle des deux villes, les deux archanges (Mermoz et St Michel) mais aussi Saint-Aubert, le dragon de l'Abbaye... Chaque jeune recevra des fiches comportant une description des personnages, de leurs attributs, leurs qualités, etc... Les restitutions auprès des familles et du grand public devraient toucher un large public, local et touristique. Un blog ou page facebook pourront être créés pour l'occasion et alimentés par les jeunes. A la fin des ateliers en août, des affiches annonceront les projections du court-métrage dans la ville d'Avranches et au Mont-Saint-Michel.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Moyens techniques	2 000,00 €	Ville d'Avranches	2 000,00 €	7,81%
Logistique	1 827,28 €	DRAC	5 000,00 €	19,54%
Restitutions	5 300,00 €	CGET	2 000,00 €	7,81%
Réalisateurs	4 620,00 €	<b>LEADER</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>39,07%</b>
Montage et coordination	5 250,00 €	<b>Total financements publics</b>	<b>19 000,00 €</b>	<b>74,24%</b>
Recherche mécénat	4 337,94 €	<b>Financements privés</b>		
Assurances	677,71 €	Billletterie	630,00 €	2,46%
Frais généraux	1 581,31 €	Mécénat d'entreprise	5 964,24 €	23,30%
		<b>Total financements privés</b>	<b>6 594,24 €</b>	<b>25,76%</b>
<b>Total</b>	<b>25 594,24 €</b>	<b>Total</b>	<b>25 594,24 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 1,93 % du montant global de la fiche action 2**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Il s'agit d'initier une nouvelle forme de coopération entre acteurs de milieux différents et d'offrir l'opportunité à des publics dits « défavorisés » d'accéder à la culture = Fiche action 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet ne s'intéresse qu'à <b>une partie du territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Le projet se rattache à la fiche action 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>1/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action</p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>Le projet met en avant les idées, le savoir ; il favorise la cohésion sociale et territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie de la connaissance ; cohésion sociale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> <li>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol> <p>Le projet participe de l'équilibre territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>1/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond à 1 priorité</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			

<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>Le projet est nouveau sur le territoire ; il vise à apporter aux jeunes des quartiers ciblés la possibilité d'accéder à la culture et d'en être acteurs ; les arts et la culture ont un rôle à jouer en matière d'intégration sociale et le projet bouscule les politiques culturelles habituelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Plusieurs acteurs se sont regroupés dans le cadre du contrat de ville et d'un appel à projet du Ministère de la culture pour atteindre un objectif commun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</b></p>			
<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totale</b>ment transférable sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>▪ Totale</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b></p> <p>Les bénéficiaires finaux ont été <b>associés au projet.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b></p> <p><b>On ne peut pas</b> considérer que l'objet du dossier est la mise en valeur de <b>produits spécifiquement identitaires à ce territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<p><del>0/2</del> <b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b> M. David NICOLAS, Maire d'Avranches précise que le projet met également en valeur le Mont-Saint-Michel qui peut être considéré comme un « produit identitaire » du territoire . Le comité accorde 2 points supplémentaires</p>
<p><b>11. Le projet prend –t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b></p> <p>Non</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>0/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b></p> <p>Le projet concerne le lien périphérie et centre ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<p><del>0/4</del> <b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b> M. NICOLAS précise que le projet va au-delà de la ville d'Avranches et sa périphérie. C'est un appel à projet national du ministère de la culture et de ce fait peut-être considéré comme supra territorial. Le comité de programmation accorde 2 points supplémentaires.</p>
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Financement public privé. Le plan de financement reste à affiner après retour vers le maître d'ouvrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<p><b>3/3</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Le porteur du projet souhaite faire perdurer son action au-delà de cette expérience en proposant des angles de découverte et de création différents autour de l'architecture, la sculpture, l'archéologie, etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Projet à retravailler <b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b></p>		<p><b>22/40</b></p>	

### Classement du projet en 3 types :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

### Analyse du projet

#### Le comité technique

Note **22/ 40** projet à retravailler      Avis favorable       défavorable       Ajourné

Commentaires

#### Le comité de programmation

Note **26/ 40**      Avis favorable  unanimité

**Commentaires** : Ce projet se réalise dans le cadre de l'appel à projet « les Portes du temps » proposé par le Ministère de la culture ; « il s'adresse majoritairement aux enfant et adolescents issus des territoires prioritaires au titre de la politique de la ville. Les portes du temps ont pour ambition des les sensibiliser aux patrimoines et à l'histoire à travers une offre culturelle de qualité ». C'est une association qui porte le projet pour la ville d'Avranches et avec l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

## Evènement de promotion de la filière cheval

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel  
**Responsable :** M. Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et ravonnement :** Dragey et territoire du Pays de la Baie du Mt St Michel

**Fiche – action 3 :**  
**Entreprendre : participer à la création d'une identité territoriale en Normandie à travers l'expérimentation et l'innovation**

### Contexte :

Véritable filière identitaire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, la filière cheval souffre néanmoins de cloisonnement et du manque de coopération entre ses acteurs. Pour autant les différents secteurs de cette filière représentent une part non négligeable de l'économie locale et sont **source d'emplois non délocalisables**. Avec des produits de qualité, la filière reflète également l'excellence du territoire. On compte plusieurs pôles structurants sur le territoire (centre d'entraînement des galopeurs de Dragey-Ronthon, haras de la Haye-Pesnel, centre de thalassothérapie...), des centres de formation avec des filières sport (lycée agricole de Saint-Hilaire du Harcouët, maison familiale de Vains, collège Pierre Aguiton de Brécey), de nombreux hippodromes et un grand nombre de centres équestres et centres de tourisme équestre. Suite aux Jeux Equestres Mondiaux de 2014 et au vu de ces éléments plusieurs projets ont vu le jour sur le territoire afin de valoriser au mieux la filière cheval.

**Description :** Ce projet consiste à fédérer les acteurs locaux (filiale cheval, collectivités, acteurs du tourisme...) autour du déploiement de l'itinéraire de randonnée équestre « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont-Saint-Michel » et à travers des actions concrètes. Il s'agit d'impulser une dynamique et de créer les bases d'un travail de structuration et de valorisation de la filière cheval sur l'ensemble du territoire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'opération comprend trois phases :

- Créer avec les professionnels du tourisme et de la filière cheval implantés à proximité de l'itinéraire « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont-Saint-Michel » des services et des produits à destination des cavaliers randonneurs – Co-construire un produit touristique
- Organiser avec les professionnels de la filière cheval un évènement de promotion de la filière cheval à l'occasion du lancement de l'itinéraire « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont-Saint-Michel » - Développer une culture de la promotion et de la communication
- Etendre le réseau et la dynamique créés à l'ensemble du territoire du Pays de la Baie en lançant des actions de mutualisation et en menant une réflexion plus globale avec les partenaires du Syndicat Mixte – Impulser une dynamique et faciliter la mutualisation

### Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Financements publics		
<b>Lancement de l'itinéraire "Patrimoine à cheval"</b>				
Buffet inaugural	800,00 €	Fonds Région	1 899,43 €	5,00%
Sonorisation/mise en lumières	8 925,55 €	(service tourisme)		
Location de tentes	9 529,08 €	<b>LEADER</b>	<b>28 491,43 €</b>	<b>75,00%</b>
Location de toilettes mobiles	1 121,41 €			
Location de barrières hautes	1 369,84 €	Autofinancement	7 597,71 €	20,00%
Gardiennage	1 778,28 €			
Spectacle Haute école	1 750,00 €			
Spectacle travail en liberté	1 000,00 €			
Projection ciné plein air	2 374,81 €			
<b>Valorisation et structuration de la filière cheval</b>				
Supports de communication	670,80 €			
Exposition "Patrimoine à cheval"	1 408,80 €			
Photographies/prises de vues	1 595,00 €			
Frais salariaux	5 665,00 €			
<b>Total</b>	<b>37 988,57 €</b>	<b>Total</b>	<b>37 988,57 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 4,72 % du montant global de la fiche action 3**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Le projet souhaite ancrer la filière cheval en lui donner une vraie identité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet s'intéresse à la totalité du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 3 on peut également le rattacher à la fiche action 2 (mise en réseau, créer du lien)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action 3 et 2</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>1/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Le développement territorial équilibré</li> <li>5. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>6. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond aux trois priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

### C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER

<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>L'opération est nouvelle et contribue à l'émergence de nouveaux produits. Elle vise à impulser une dynamique et à initier une action de structuration et de valorisation de la filière cheval</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Si le projet est basé sur un travail partenarial mis en place à l'occasion de cette action. Il s'agit de construire une stratégie de développement de la filière cheval en fédérant le plus grand nombre d'acteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<p><b>4/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<h3>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</h3>			
<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totalelement transférable</b> sur un autre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>▪ Totalelement : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b></p> <p>Les bénéficiaires finaux ont été associés projet à la réflexion, à sa mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>		
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b></p> <p>Le projet contribue à la mise en valeur de la filière cheval</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend –t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b></p> <p>S'attachant à prendre en compte les principes d'éco-conditionnalité et regroupant les disciplines dans un même lieu, pôle de centralité, il permet de <b>réduire les déplacements.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b></p> <p>Le projet s'inscrit dans une échelle Pays et participe de l'équilibre littoral / arrière pays. Il présente également une perspective supra territoriale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<b>4/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p>Echelle pays et supra territoriale</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Plan de financement détaillé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Souhait de créer une vraie dynamique autour de la filière en fédérant un grand nombre d'acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
		<p><b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b></p> <p><b>35/40</b></p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable.</p>

**Classement du projet en 3 types :**

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

**Analyse du projet**

**Le comité technique**

Note **35/40**

**Avis favorable**

Commentaires

**Le comité de programmation**

Note **35 / 40**

**Avis favorable**

3 abstentions

**Commentaires :**

Le projet initialement porté par l'association Normandie Cheval Endurance a été repris par le Syndicat Mixte, l'association n'ayant pas les capacités à assurer l'avance de trésorerie. Certains membres du comité demandent quels sont les chiffres de fréquentation et pourquoi doivent ils se prononcer sur un projet qui a déjà eu lieu.

## Avranches, Cité médiévale Nature

**Maître d'ouvrage :** Commune d'Avranches  
**Responsable :** M. David NICOLAS, Maire  
**Localisation et rayonnement :** Avranches

**Fiche – action 4 :**  
**Oser : intervenir sur des démarches exemplaires en matière d'environnement et d'énergie**

**Contexte :** La ville d'Avranches est la capitale historique du pays du Mont-Saint-Michel. Véritable balcon sur la baie, elle offre de nombreux points de vue sur cet espace classé depuis 1979 au patrimoine mondial de l'UNESCO. A l'image de la baie et du Mont, indissociables, la ville d'Avranches présente un patrimoine architectural et historique étroitement lié à des espaces naturels et anthropiques dont l'alliance minérale/végétale constitue un faire-valoir réciproque. La ville d'Avranches souhaite mettre en valeur ses espaces végétalisés dans une approche globale « d'urbanisme écologique » dans le cadre d'une démarche exemplaire et innovante conciliant un objectif environnemental avec un rôle culturel et social (concertation, sensibilisation, participation, responsabilisation des habitants et des visiteurs).

Avranches est une ville de jardins. Ses espaces verts sont nombreux mais pourraient être mieux valorisés : le jardin des plantes qui reçoit déjà des milliers de visiteurs chaque année, le square Thomas Becket, les jardins Bergevin, les jardins gérés par des citoyens dans le cadre du projet « incroyables comestibles », des jardins privés remarquables...

Avranches jouit d'une tradition horticole ancienne qui doit désormais répondre à des enjeux de développement durable. En 2015, la ville s'est engagée dans une démarche « zéro-pesticides ». Elle réfléchit aujourd'hui sur le devenir de ses espaces verts pour que ceux-ci ne soient plus seulement un « décor » mais qu'ils deviennent multifonctionnels et constituent des espaces de vie, de partages, d'animations pour les habitants et les visiteurs. Cette stratégie est définie en concertation avec les acteurs locaux : société d'horticulture, collectif de permaculteurs, CAUE de la Manche, association Quartier Nature, Agence de l'eau Seine-Normandie, Conseil départemental de la Manche. Plusieurs actions sont envisagées dans ce cadre en 2016 et 2017.

**Description :** Œuvrant pour de nouvelles pratiques de gestion et de valorisation, la ville d'Avranches vise à faire de ses zones végétalisées, des **espaces :**

- **ouverts et partagés avec ses habitants et les visiteurs** pour améliorer la qualité et le cadre de vie ainsi que l'attractivité touristique et l'image écoresponsable de la ville,
- **des sites d'expérimentation et de formation** pour les équipes municipales en charge de l'entretien,
- **aménagés pour embellir la ville**, pour encourager leur fréquentation et développer les cheminements doux,
- **destinés à accueillir des animations** (sensibilisation à la biodiversité, observation/initiation, développement des bonnes pratiques environnementales, rendez-vous festifs et culturels...)

Cette démarche, participative, associera la population à chaque stade et pour chacune des opérations aux réflexions et aux choix. Les habitants seront sollicités (via les supports, affichage et réseaux sociaux) à donner leur avis et à prendre un rôle actif. Afin de sensibiliser les citoyens dès leur plus jeune âge, les scolaires seront invités à imaginer aussi ces espaces, à stimuler leur rapport au vivant, à s'interroger sur leur place au sein de leur vie quotidienne, de leur ville ainsi que sur leur bonne gestion.

Les bénéficiaires de l'opération seront :

- Les habitants et particulièrement ceux du quartier prioritaire
- Les habitants/usagers des espaces publics
- Les associations locales
- La collectivité et ses agents par le partage et l'apprentissage de nouvelles pratiques
- Les visiteurs de proximité, les touristes venus en séjour et les itinérants de passage dans la baie du Mont-Saint-Michel

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Forum nature à Avranches	10 000,00 €	Conseil Départemental	11 000,00 €	22,00%
Animations écocitoyennes	10 000,00 €			
Soutien aux actions écocitoyennes	10 000,00 €	<b>LEADER</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>40,00%</b>
Parcours touristiques et pédagogie	10 000,00 €			
Application touristique	10 000,00 €	Autofinancement Ville	19 000,00 €	38,00%
<b>Total</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 3,31 % du montant global de la fiche action 4**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Fiche action 4 du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Avranches pôle de centralité met en œuvre des actions environnementales propres à améliorer la qualité de vie</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>L'un des objectifs du programme est de faire du territoire un pays de l'excellence environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 4. Il intéresse également la fiche action 2 par la mise en réseau des acteurs (élus, associations, stés, CAUE, Agence de l'Eau, etc...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action 4 et 2</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Favorise la cohésion sociale, le travail collaboratif ; Economie de la connaissance ;</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> <li>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond à deux priorités.</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

Ces actions visent à attirer des familles en créant les conditions d'habitabilité favorables. Actions en faveur du développement durable			
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<b>3/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Le projet initie de nouveaux partenariats entre associations environnementales, institutionnels, habitants, ....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<b>2/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<b>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</b>			
<p><b>8. Le projet présente t– il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totalemment transférable</b> sur un autre territoire. Transfert de bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) :1</li> <li>▪ Totalemment : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b></p> <p>Les équipes municipales en charge de l'entretien ont été associées à la construction du projet et sont associées à sa mise en œuvre. Les habitants seront associés à chaque stade et pour chacune des opérations aux réflexions ; à donner leur avis et à prendre un rôle actif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b></p> <p>Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel , espace conservatoire des races locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend –t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b></p> <p>Accompagnement expérimental de la démarche zéropesticide et nouvelles approches du végétal en ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b></p> <p>Le projet permet d'affirmer le rôle de centralité de la ville centre par rapport à son environnement périurbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<p><b>3/3</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>

Le plan de financement bien qu'il ne soit pas détaillé semble réaliste tant au regard des dépenses que des recettes. Leader n'est pas le seul partenaire, le dossier a été sélectionné pour une intervention du conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire de la CC Avranches Mt St Michel			
<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Dans son objet le projet est un élément essentiel du programme de développement de la ville d'Avranches ; il intègre les priorités que le conseil municipal s'est donné ; à ce titre la collectivité le mènera à son terme et pourra même le bonifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> <li>▪</li> <li>▪</li> <li>▪</li> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<p><b>Comité technique :</b></p> <p><b>Comité de programmation :</b></p>
	<b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b>	<b>32/40</b>	Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable.

#### Classement du projet en 3 types :

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

#### Analyse du projet

##### Le comité technique

Note **32 / 40**

Avis favorable

Commentaires

##### Le comité de programmation

Note **32/ 40**

Avis favorable

unanimité

##### Commentaires :

Le but de ce projet est d'amplifier l'attractivité touristique de la ville d'Avranches.

## Audit de l'action Village Patrimoine et exploration de filières identitaires

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel  
**Responsable :** M. Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et rayonnement :** Territoire du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel

**Fiche – action 1 : S'appuyer sur l'existant : identifier les potentiels et valoriser les projets innovants et exemplaires du territoire**

**Contexte :** En 2003, l'association du Pays de la Baie qui préexistait au syndicat mixte avait développé un concept inédit et un réseau de communes sous le nom de «Village Patrimoine» qui consiste à :

- valoriser les attraits à l'écart des grands sites touristiques,
- répartir les flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire et mettre en relief le patrimoine et l'authenticité recherchée des villages,
- permettre aux habitants de découvrir, de connaître, de s'appropriier, de comprendre ce patrimoine qui les entoure,
- partager les singularités de notre patrimoine, ce qu'elles nous apprennent de notre histoire, de nos origines et qui forment notre identité et celle du territoire.

Chaque Village Patrimoine est une commune rurale, qui dispose d'un ensemble patrimonial, bâti, humain, historique, suffisamment intéressant pour mettre en place un circuit de visite commenté, accessible aux randonneurs pédestres, pour un public familial.

- Pas de typologie définie, pas de critères quantitatifs et qualitatifs précis sinon un plafond de population limité à 2500 habitants
- Un critère essentiel : une dynamique locale visant à préserver et valoriser le patrimoine avec un inventaire du patrimoine local réalisé avec le soutien du Pays
- un circuit de visite jalonné de panneaux de commentaires illustrés
- Un document de visite, reprenant le ou les parcours (à effectuer à pied le plus souvent)
- Une marque déposée à INPI en septembre 2003.

**Description :** Il existe aujourd'hui 23 communes labellisées Village Patrimoine réparties sur le territoire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel. quatre pays de la région Nord Pas de Calais déploient aujourd'hui leur réseau Village Patrimoine. Il s'agit du Pays Cœur de Flandre et Pays des Moulins de Flandre depuis octobre 2008, du Pays de la Lys Romane depuis novembre 2012 et du Pays d'Artois depuis avril 2015. La Région Nord Pas de Calais a demandé au Pays de la Baie de faire évoluer le dispositif Village Patrimoine en le dotant d'une charte nationale, d'outils d'évaluation partagés, de moyens de communication. Il convient dans un premier temps de réaliser un **audit de l'action Village Patrimoine** et de définir les conditions à mettre en œuvre pour donner à la marque une ambition et un rayonnement culturel national (cahier des charges) ; de **définir les conditions d'évolution du label pour accéder à une dimension nationale** ; **D'explorer les filières identitaires autour de la culture du sarrasin, de la race Mouton de l'Avranchin et de l'exploitation du granit** afin d'évaluer le potentiel qu'elles représentent et les conditions nécessaires à leur réimplantation. Ces missions nécessitant des compétences spécifiques et représentant un surcroît de travail non absorbable par le personnel permanent du syndicat mixte, il convient de recruter un agent non permanent pour les mener à bien.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Rémunération	13 737,18 €			
Frais structure	2 060,58 €			
Communication	6 000,00 €	<b>LEADER</b>	<b>21 038,21 €</b>	<b>80,00%</b>
Conseil juridique	2 500,00 €			
Atelier formation	2 000,00 €	Autofinancement SM	5 259,55 €	20,00%
<b>Total</b>	<b>26 297,76 €</b>	<b>Total</b>	<b>26 297,76 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 4,57 % du montant global de la fiche action 1**



	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Fiche action 1 du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Le projet s'inscrit dans la fiche action 1</p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet d'expertise sur la marque Village Patrimoine et sur les filières identitaires cadre avec le souhait de soutenir des projets d'envergure collective et multipartenariale, d'assurer un maillage territoriale cohérent et développer les produits identitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Si le projet est rattaché à la fiche action 1, il se rattache également à la fiche action 3 (exploration des filières identitaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action 1 et 3</p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>Le travail d'audit est réalisé par un universitaire et c'est un travail de collaboration avec des acteurs multiples ; il favorise la cohésion sociale et territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Favorise la cohésion sociale, le travail collaboratif ; Economie de la connaissance ;</p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> <li>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond à deux priorités.</p>

<p>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</p> <p>Le projet vise à la fois un territoire équilibré et attractif mais également l'ouverture vers d'autres territoires ; il promeut le développement durable par son ses recherches sur des filières identitaires autour du sarfasin, du mouton de l'avranchin..</p>			
<b>C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER</b>			
<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <p>5. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</p> <p>6. Nouvelles méthodes partenariales,</p> <p>7. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</p> <p>8. Méthode originale de communication sur un projet.</p> <p>Le concept de Village patrimoine est issu du territoire et peu répandu au niveau régional et national ; ce qui est nouveau c'est la réflexion à partir du même concept mais associant les recherches autour de filières oubliées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>■ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>■ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>■ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>■ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<b>3/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Le projet initie de nouveaux partenariats entre territoires, associations, universitaires, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>■ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<b>4/4</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>

#### D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel

<p><b>8. Le projet présente-t-il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b> Le projet est <b>totalemment transférable</b> sur un autre territoire. Transfert de bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) : 1</li> <li>▪ Totalemment : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b> Le projet a fait l'objet d'échanges avec les communes labellisées avec les territoires qui ont souhaité adhérer au concept</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b> Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel , Recherches autour de filières disparues (culture du sarasin, mouton de l'avranchin...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>11. Le projet prend-t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b> Préservation des ressources locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b> Le projet s'inscrit à une échelle Pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul>	<p><b>1/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>

	+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale		
<b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b>  Le plan de financement est réaliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<b>Comité technique :</b>
<b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b>  Les éléments du rapport permettront de déterminer les opérations à mener suite à cet audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<b>Comité technique :</b>
	<b>Note obtenue : Proposition du comité technique</b>	<b>33/40</b>	Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable.

**Classement du projet en 3 types :**

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

Analyse du projet

<p>Le comité technique          Note <b>33 / 40</b>      <b>Avis favorable</b> <input checked="" type="checkbox"/>          Commentaires</p> <p><b>Le comité de programmation</b>          Note <b>33 / 40</b>      <b>Avis favorable</b> <input checked="" type="checkbox"/>      à l'unanimité          Commentaires :</p> <p>Village patrimoine est un dispositif que beaucoup de territoires nous envient. Il table sur les atouts de la ruralité, du patrimoine immatériel et sur les savoir-faire locaux. Les Pays-Bas, l'Allemagne sont à la recherche de cette identité. Le Pays est propriétaire du label et de la marque ; il est nécessaire d'animer le réseau pour la pérennisation du label et le suivi du dispositif</p>
--

## Fête des Métiers d'Art

**Maître d'ouvrage :** Villedieu Intercom  
**Responsable :** M. Charly VARIN, Président  
**Localisation et rayonnement :** Communauté de communes

**Fiche – action 3 : Entreprendre – participer à la création d'une identité territoriale en Normandie à travers l'innovation et l'expérimentation**

**Contexte :** La fête des métiers d'art de Villedieu-les-Poêles s'inscrit dans le cadre de la 10ème édition des journées européennes des métiers d'art, les 1, 2 et 3 avril 2016. Créées en France à l'initiative des pouvoirs publics, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont le **premier événement international consacré aux métiers d'art**, coordonné par l'Institut National des Métiers d'Art, **pour soutenir fortement ce secteur à haut potentiel de développement économique et culturel**. Ce rendez-vous met chaque année en lumière plus de 200 métiers et encore plus de savoir-faire alliant gestes de tradition, de création et échanges humains, ancrés dans l'économie réelle de nos territoires dont ils concourent au dynamisme et à l'attractivité. Au programme de ce printemps des métiers d'art, populaire, citoyen et fédérateur : ouvertures d'ateliers, regroupements entre professionnels, expériences collaboratives, ateliers-débats, portes ouvertes de centres de formation, de lieux culturels, organisation d'expositions, salons, workshops, ateliers d'initiation, circuits thématiques, etc. Gestes de demain, et gestes pour demain, les métiers d'art sont aussi les racines du futur, des sources d'inspiration et des repères collectifs pour réinventer un héritage français et européen. Avec ces journées, l'Institut National des Métiers d'Art et l'ensemble de ses partenaires et acteurs au plan national, territorial et européen, contribuent ainsi à préparer l'avenir de ce secteur dans une société en mutation, pour que les métiers d'hier et d'aujourd'hui soient toujours les métiers de demain.

### Description :

Samedi 2 et Dimanche 3 avril 2016, de 10h à 19h, s'est tenue la 1ère édition de la Fête des métiers d'art dans un Magic mirror installé pour l'occasion en plein cœur de Villedieu-les-Poêles. Une vingtaine d'artisans créateurs ont accueilli les visiteurs pour une exposition-vente. Des démonstrations ont également eu lieu ainsi que des ateliers ouverts aux enfants et aux adultes (atelier dentelle, atelier art floral, atelier tissage et atelier fleur en sisal).

Les ateliers de Villedieu-les-Poêles ont ouvert également leurs portes pour permettre aux visiteurs un parcours de visite à pied au cœur de la ville.

Un Magic mirror, chapiteau en bois authentique à l'ambiance art déco des années 20 a été monté pour l'occasion. Ce lieu original avec ambiance feutrée de bois, de velours et de miroirs est l'espace idéal pour réunir les artisans locaux avec convivialité. **Cet événement souhaite mettre à l'honneur les savoir-faire artisanaux et a présenté les créations d'une vingtaine d'artisans d'art venant de Normandie et principalement de Villedieu-les-Poêles et ses environs. Céramique, coutellerie, sculptures, tournage, dentelles, art floral, chapelier...**

Tout au long de ce week-end, les artisans ont accueilli les visiteurs sur leur stand en leur expliquant leurs techniques et en présentant leurs créations. Les objets présentés pouvaient être achetés sur place. Le week-end a également été ponctué de démonstrations et d'ateliers, accompagnés d'animations musicales.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements publics		
Location chapiteau	27 600,00 €	Région Normandie	10 000,00 €	21,53%
Organisation de l'évènement	7 800,00 €	Conseil départemental	4 000,00 €	8,61%
Diffusion de documents	1 272,00 €	Villedieu - Rouffigny	2 000,00 €	4,31%
Impression affiches flyers	1 038,00 €	<b>LEADER</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>21,53%</b>
Partenariat presse	8 740,00 €	Autofinancement Intercom	20 450,00 €	44,03%
<b>Total</b>	<b>46 450,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>46 450,00 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 1,66 % du montant global de la fiche action 3**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Fiche action 3 du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Le projet s'inscrit dans la fiche action 3</p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Les journées des métiers d'art constituent une vitrine des produits de l'artisanat local et contribuent à leur donner une identité vivante et identifiable par tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>La fiche action 3 (logique de filière) et la fiche action 2 par la mise en réseau des acteurs (artisans, producteurs et institutionnels)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches action 3 et 2</p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>Le projet favorise l'emploi et la cohésion sociale ainsi que l'acquisition de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Economie de la connaissance et de l'innovation ; Emploi et cohésion sociale</p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement territorial équilibré</li> <li>2. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>3. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>1/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond à une priorité : le développement territorial équilibré</p>

### C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER

<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>L'évènement n'est pas nouveau puisque les journées des métiers d'art existent depuis quelques années mais il est nouveau dans sa conception</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<p><b>1/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Le projet contribue au partenariat entre acteurs institutionnels d'une part (Villedieu Intercom, Villedieu – Rouffigny, et les artisans d'art d'autre part</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<h3>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</h3>			
<p><b>8. Le projet présente t- il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totalemment transférable</b> sur un autre territoire. Transfert de bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) :1</li> <li>▪ Totalemment : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b></p> <p>Les bénéficiaires finaux que sont les artisans participent à l'opération</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> </ul>	<p><b>1/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>		
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b></p> <p>Le projet contribue à la mise en valeur de l'artisanat d'art ; il crée les conditions permettant aux habitants de devenir capables d'entreprendre ; il conforte les synergies entre acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<b>Comité technique :</b>
<p><b>11. Le projet prend-t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 2</li> </ul>	<b>0/2</b>	<b>Comité technique :</b>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b></p> <p>Le projet est conçu pour produire des effets sur l'économie locale ; il contribue à la connaissance des savoir-faire du territoire et en ce sens a des effet sur le développement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<b>4/4</b>	<b>Comité technique :</b>
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Le plan de financement est réaliste</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<b>Comité technique :</b>



<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Le souhait de la collectivité est de dynamiser le développement économique de son territoire et développer une identité territoriale forte avec un rayonnement national et européen</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
		<p><b>28/40</b></p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable.</p>

**Classement du projet en 3 types :**

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

**Analyse du projet**

**Le comité technique**

Note **28/40**

**Avis favorable**

Commentaires

**Le comité de programmation**

Note **28/40**

**Avis favorable**

à l'unanimité

**Commentaires :**

La manifestation a constitué un vrai temps fort. 6 500 personnes étaient présentes sur les deux jours. Les artisans ont apprécié l'évènement et déjà dix d'entre eux ont souhaité que l'opération soit renouvelée l'année prochaine. La collectivité souhaite travailler avec l'école Boule ;

## Festival de Théâtre amateur

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel  
**Responsable :** M. Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et rayonnement :** Territoire du Pays de la Baie du Mt St Michel

**Fiche – action 2 : Créer du lien – Mettre en réseau les acteurs, décloisonner les secteurs et organiser les filières**

**Contexte :** Les troupes de théâtre en amateur sont particulièrement nombreuses sur le territoire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel (une cinquantaine de compagnies, cours et ateliers sur le territoire), et jouent un rôle majeur dans la vitalité des bourgs. Alors que le bénévolat tend à s'essouffler, les pratiques en amateur du théâtre continuent de mobiliser jeunes et moins jeunes avec le renouvellement naturel de ses membres. La commission culture – patrimoine – solidarités a souhaité **valoriser cette grande richesse du tissu associatif autour du théâtre et valoriser en même temps le patrimoine local et ses éléments identitaires emblématiques.**

**Description :** Le projet consiste à **investir un site patrimonial emblématique du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel** pour y **proposer un Festival de théâtre valorisant le travail d'artistes amateurs locaux** (plusieurs troupes ou comédiens du territoire) **ayant préparé leur production avec un binôme de professionnels** (1 metteur en scène et 1 comédien organisateur de spectacles) et le **Relais Culturel Régional** qui les accompagneront sur une durée de plusieurs mois de préparation et de répétition. Un important volet médiation permettra aussi d'associer en amont et durant le Festival, les scolaires (du primaire au lycée) et les Centres de loisirs sans hébergement.

Différentes **pièces, saynètes, animations seront jouées en différents endroits** (intérieurs et extérieurs) du site. **Le choix des pièces et animations** sera le fruit d'un **échange entre le binôme de professionnels et les amateurs intéressés**. Leur thème sera majoritairement inspiré par l'histoire et l'esprit du lieu avec toutefois au moins un spectacle volontairement « en décalage » avec le site d'accueil. Un dépliant présentant un plan stylisé du site localisera les différents spectacles et leurs horaires amenant chaque visiteur ou chaque famille à composer soi-même son propre programme en fonction de ses centres d'intérêt, du temps dont il dispose sur place... Le programme sera a priori le même pour simplifier l'organisation le samedi et le dimanche avec une production finale à l'issue de chaque journée rassemblant l'ensemble des comédiens sur une même scène.

La première édition du Festival aurait lieu lors d'un week-end de mai ou juin 2017 (dates à préciser). Plusieurs sites s'y prêteraient notamment dans des Villages Patrimoine : l'Abbaye de la Lucerne d'Outremer, l'Écomusée de Vains, le Moulin de la Sée à Brouains, l'ancienne filature du Mesnil-Tôve, l'Abbaye de Savigny le Vieux, les cours de Villedieu les Poêles, Château des Montgommery et de son parc à Ducey.

Souhaitant mettre en place **une action pérenne impliquant sur le long terme associations et acteurs locaux, le projet est envisagé pour trois années**. Afin d'assurer un rayonnement du Festival sur tout le Pays de la baie du Mont-Saint-Michel, il est prévu de réaliser les éditions 2018 et 2019 dans un autre secteur du territoire que celui de 2017.

Quant au **choix des compagnies et des artistes amateurs accompagnés**, il sera **opéré par un comité de sélection** (adapté à partir du modèle de celui fonctionnant pour le Relais Culturel Régional) au regard de critères tels que la répartition territoriale équilibrée, la motivation, l'engagement sur le long terme...

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements		
Mission des artistes	54 000,00 €	<b>LEADER</b>	<b>96 000,00 €</b>	<b>80,00%</b>
Communication promotion	66 000,00 €	Autofinancement SM	24 000,00 €	20,00%
<b>Total</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération représenterait 18,54 % du montant global de la fiche action 2**

	Barème	Note obtenue	Commentaires
<b>A. Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER</b>			
<p><b>1. Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?</b></p> <p>Fiche action 2 du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Partiellement : 1</li> <li>■ Oui : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Le projet s'inscrit dans la fiche action 2</p>
<p><b>2. Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?</b></p> <p>Le projet met en lien des acteurs de la culture, amateurs et professionnels ; il vise à valoriser le patrimoine identitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>■ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>■ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	<b>3/3</b>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>3. Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Quelle(s) fiche(s) action (préciser) ?</b></p> <p>Le projet présenté dans le cadre de la fiche action 2, s'intègre également dans la fiche action 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 fiche action : 1</li> <li>■ 2 fiches action : 2</li> <li>■ 3 fiches action : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> fiches 2 et 3</p>
<b>B. Articulation avec les orientations européenne, nationale et régionale</b>			
<p><b>4. Le projet intervient sur les priorités européennes majeures en faveur d'une croissance, « intelligente, durable et inclusive » à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>2. Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>3. Economie renouvelable plus verte, et plus compétitive croissance inclusive</li> </ol> <p>Le projet est innovant et favorise la connaissance et la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0 priorité : 0</li> <li>■ 1 priorité : 1</li> <li>■ 2 priorités : 2</li> <li>■ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> Favorise la connaissance et la cohésion sociale</p>
<p><b>5. Le projet contribue-t-il aux priorités régionales de la Région Basse-Normandie à savoir :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Le développement territorial équilibré</li> <li>5. La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>6. L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ol> <p>Le projet favorise le développement territorial équilibré ; si l'on considère la culture comme un 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable il répond à cet objectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0 priorité : 0</li> <li>■ 1 priorité : 1</li> <li>■ 2 priorités : 2</li> <li>■ 3 priorités : 3</li> </ul>	<b>2/3</b>	<p><b>Comité technique :</b> le projet répond à deux priorités.</p>

### C. Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER

<p><b>6. Le projet présente-t-il une dimension innovante ou expérimentale ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du Pays de la Baie,</li> <li>2. Nouvelles méthodes partenariales,</li> <li>3. Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités,</li> <li>4. Méthode originale de communication sur un projet.</li> </ol> <p>Le projet est nouveau sur le territoire mais existe au niveau national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	<p><b>2/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>7. Le projet contribue-t-il à la mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs ?</b></p> <p>Le projet contribue effectivement à la mise en réseau d'acteurs qui n'ont pas forcément pour habitude de travailler ensemble. Préparé au sein du conseil de développement il associe acteurs de la musique, du théâtre, du social, les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés</p>	<p><b>4/4</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<h3>D. Critères généraux propres au GAL Baie du Mont-Saint-Michel</h3>			
<p><b>8. Le projet présente t- il un degré de transférabilité ? (essaimage de bonnes pratiques)</b></p> <p>Le projet est <b>totalemment transférable</b> sur un autre territoire. Transfert de bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions/aménagement) :1</li> <li>▪ Totalemment : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>
<p><b>9. Le projet implique-t-il les bénéficiaires finaux ?</b></p> <p>Le projet va être construit avec les compagnies théâtrales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>		
<p><b>10. Le projet entend-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, recourir aux ressources locales ? Le projet contribue-t-il à la mise en valeur des produits identitaires ?</b></p> <p>Le projet contribue à la mise en valeur du patrimoine identitaire et des personnes ressources du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>Oui et il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	<b>2/2</b>	<b>Comité technique :</b>
<p><b>11. Le projet prend-t-il en compte les éléments de la transition écologique et énergétique ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 2</li> </ul>	<b>0/2</b>	<b>Comité technique :</b>
<p><b>12. Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au maillage équilibré du territoire ?</b></p> <p>Le projet participe de l'équilibre littoral / arrière pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>Oui, le projet s'inscrit dans une échelle «Pays » : 1</li> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> </ul> <p>+ 2 points si le projet présente une perspective supra territoriale</p>	<b>2/4</b>	<b>Comité technique :</b>
<p><b>13. Le porteur de projet justifie d'un plan de financement réaliste et détaillé ? (pérennité du projet)</b></p> <p>Il aurait été préférable de solliciter d'autres cofinanceurs (DRAC, Région, ...). Les montants sont un peu élevés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non : 0</li> <li>Oui : 3</li> </ul>	<b>0/3</b>	<b>Comité technique :</b>

<p><b>14. Le projet présente-t-il une durabilité satisfaisante au regard des années à venir ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?</b></p> <p>Le projet est prévu sur trois ans ; il vise à préserver le tissu associatif, à rendre le citoyen acteur de son territoire, et à ancrer le patrimoine dans la vie courante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Non : 0</li> <li>■ Oui : 2</li> </ul>	<p><b>2/2</b></p>	<p><b>Comité technique :</b> Il serait bénéfique d'articuler ce projet avec ce qui existe sur le territoire et d'échanger avec le service culturel de la communauté de communes Avranches Mt St Michel qui rédige son projet culturel.</p>
		<p><b>28/40</b></p>	<p>Le projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du territoire et obtient un avis favorable.</p>

**Classement du projet en 3 types :**

- **Plus de 25 points** : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- **Entre 20 et 25 points** : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des « faiblesses » dans la grille de sélection ;
- **Moins de 20 points** : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

Analyse du projet

**Le comité technique**

Note **28/40**

Avis favorable

Commentaires

**Le comité de programmation**

Note **28/40**

Avis favorable

à l'unanimité

Commentaires :

Cette idée reprise par le conseil de développement souhaite valoriser de nombreuses association de théâtre amateur. Il s'agit de créer du lien à partir d'une création artistique et mettre en valeur les villages patrimoine du territoire.

Le budget est présenté pour trois ans. Le comité de programmation demande que la DRAC soit sollicitée pour participer financièrement au projet qui semble onéreux.

Le Relais Culturel met à disposition gratuitement des moyens humains et matériels qui mériteraient d'être valorisés, chiffrés ; en revanche il ne peut accueillir des artistes amateurs en résidence. Le comité souhaite que l'on soit vigilant quant au respect du cahier des charges.

## Animation et gestion du programme LEADER – Année 2016

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel  
**Responsable :** M. Gilbert BADIOU, Président  
**Localisation et rayonnement :** Territoire du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel

**Fiche – action 6 : Mise en œuvre du programme LEADER  
sur le territoire**

**Contexte :** Dans le cadre de la sous-mesure 19.4, soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation, le GAL du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel met à disposition des porteurs de projet un poste à temps plein d'animateur et un poste de gestionnaire.

Les objectifs de cette action d'ingénierie sont les suivants :

- Identifier les projets novateurs en lien avec la stratégie du GAL
- Mener une démarche proactive d'information et de communication auprès de tous les types d'acteurs
- Accompagner les porteurs de projet sur le montage de projets (accompagnement technique et administratif)
- Faciliter l'instruction des dossiers et le relais à l'autorité de gestion
- Accompagner-développer la dynamique au sein du comité de programmation et le mettre en capacité de choisir des projets pertinents en lien avec la stratégie.

Pour l'année 2016, un certain nombre d'actions de communication seront mises en places :

- Mailing d'information aux élus et membres du conseil de développement et comité de programmation, sur le nouveau programme ;
- Deux pages d'information consacrées au nouveau programme dans le magazine Mont et Merveilles du Syndicat Mixte ;
- Guide à l'attention du porteur de projet

Un accompagnement au plus près des maîtres d'ouvrage sera réalisé pour faciliter leur compréhension du programme et les aider dans l'écriture de leur projet.

Les premières réunions du comité technique et du comité de programmation feront l'objet d'une information pédagogique sur la compréhension de la grille de sélection et sur les critères d'évaluation du programme.

**Description :** Deux personnes sont attachées plus spécifiquement à la mise en œuvre du programme LEADER avec pour l'année 2016 **1,25 ETP** consacrés à l'animation et la gestion du programme. Ces personnes se consacrent à :

- l'animation du programme Leader : mobilisation des acteurs locaux, suivi de l'avancement du programme et des procédures, suivi financier, relations avec les différents partenaires (publics et privés), participation aux réseaux,...
- l'animation des comités technique et de programmation : rédaction de documents préparatoires, fiches de synthèses des projets, comptes-rendus de réunion...
- la mobilisation des porteurs de projet, montage des dossiers, recherche de cofinancements auprès des partenaires...
- le montage et l'animation des projets de coopération interterritoriaux et transnationaux portés par le GAL.
- les actions de communication et de promotion autour de Leader.
- la mise en œuvre et suivi de l'évaluation du programme Leader.
- la capitalisation LEADER.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Financements		
Rémunérations	53 842,63 €	<b>LEADER</b>	<b>49 535,22 €</b>	<b>80,00%</b>
Frais/animation	8 076,39 €			
		Autofinancement SM	12 383,80 €	20,00%
<b>Total</b>	<b>61 919,02 €</b>	<b>Total</b>	<b>61 919,02 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le montant affecté à l'opération  
représenterait 8,93 % du montant  
global de la fiche action 6**

**Avis du comité de programmation**

**Avis favorable  à l'unanimité**

A Avranches, le 28 juin 2016

Le Président Gilbert BADIOU,